

## DEUX PROJETS INÉDITS DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE POUR LA RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE SAINT-GILLES À VERRÈS

Gabriele Sartorio

La prévôté de Saint-Gilles à Verrès est l'un des monuments du gothique tardif à l'impact visuel le plus fort en Vallée d'Aoste : idéalement placée comme contrepoids direct au château, elle constitue un élément caractéristique de la physionomie du paysage urbain et naturel. Elle attire le regard de l'observateur avec ses lignes conçues dans un « Moyen-Âge » au faite de son évolution, défigurées seulement en partie par les ajouts « modernes », parmi lesquels trône l'église elle-même, responsable d'un bouleversement planimétrique et volumétrique qu'un œil attentif saisit immédiatement.

À l'exception d'un sondage archéologique sporadique et tout à fait insuffisant effectué à l'intérieur de la basilique et plus précisément dans la portion qui correspond à la chapelle funéraire d'origine d'Yblet de Challant,<sup>1</sup> le complexe de Saint-Gilles n'a jamais été convenablement exploré : il manque ainsi des renseignements sur sa forme ancienne, on ne connaît pas avec précision l'évolution des corps de bâtiment qui le composent, on ne possède aucune donnée provenant de relevés critiques interprétés suivant la méthode archéologique et, enfin, il n'existe pas non plus d'informations résultant d'une investigation quelconque - qu'elle soit archéologique ou architecturale - qui aurait concerné le monument dans son ensemble ou même une seule partie de celui-ci.<sup>2</sup> C'est en fait seulement en 2009, dans la brève période de célébration du sixième centenaire de la mort d'Yblet de Challant, que, grâce aux projecteurs pointés sur le bâtiment, on a enregistré pour la première fois un nouvel intérêt pour la prévôté : des travaux à l'intérieur de l'édifice religieux ont permis de retrouver l'accès à la crypte sépulcrale,<sup>3</sup> là où était conservée la dépouille du dernier membre de la noble famille valdôtaine, le comte François-Maurice (1749-1796).<sup>4</sup>

Conjointement aux opérations de fouilles, grâce à la diligente communication de l'ancien recteur de l'Université de la Vallée d'Aoste, monsieur Pietro Passerin d'Entrèves, nous avons eu connaissance de l'existence de deux planimétries inédites, datables à la période précédant immédiatement celle des opérations de démolition et de construction du nouvel édifice religieux, remontant à 1776-1777.<sup>5</sup> Il s'agit de deux documents d'une importance absolue et j'estime qu'il est fondamental de les publier en accompagnement de ces investigations : en effet, leur analyse, contextualisée à travers la lecture des notions bibliographiques connues, permet d'éclaircir certains points sur la forme du complexe et donne ainsi une idée plus correcte de l'aspect de la prévôté dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que des choix politiques, stratégiques et conceptuels qui ont engendré les modifications qui lui ont été apportées.

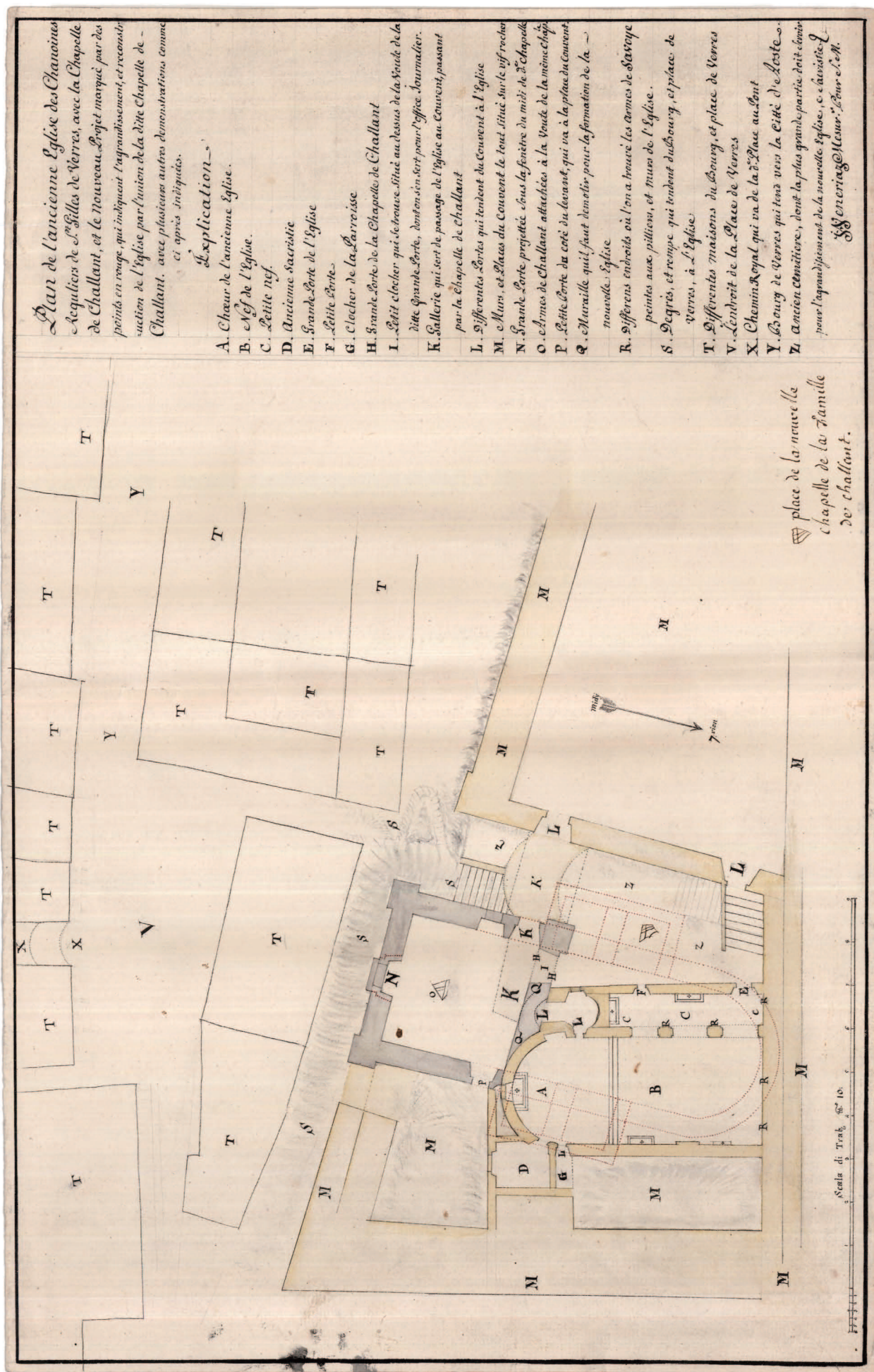
Les deux documents sont assez différents l'un de l'autre : le premier a un semblant d'officialité que lui confère la présence du titre *Plan de l'ancienne Eglise des Chanoines Reguliers de Saint Gilles de Verres, avec la Chapelle de Challant, et le nouveau Projet marqué par des points en*

*rouge, qui indiquent l'agrandissement, et reconstruction de l'Eglise par l'union de la ditte Chapelle de Challant, de légendes précises, ainsi que de la signature du géomètre auteur du projet, « J. Veneriaz mesureur pour Sa Majesté »<sup>6</sup> (fig. 1); en revanche, le second n'a ni titre, ni signature, ni légendes et il n'est possible de l'associer à la prévôté que grâce à sa position dans les archives et à la correspondance planimétrique de l'objet représenté (fig. 2).*

Ce qui frappe au premier coup d'œil c'est le total antagonisme de ces deux dessins ou, plus justement, des solutions envisagées par les deux projets, parce que sans aucun doute c'est de cela qu'il s'agit : si, dans le premier, la couleur signalant les démolitions (le jaune) s'applique à toute l'église, à l'exception du volume de la chapelle Challant, le deuxième (où le jaune est cette fois la couleur de la nouvelle construction) indique exactement le contraire, c'est-à-dire qu'il prévoit la démolition de la chapelle gothique pour permettre le prolongement de la nef de l'église existante. Dans la résolution de cette énigme apparente, nous partons avec un avantage certain : la chapelle d'Yblet de Challant est aujourd'hui encore en place et constitue la portion finale au Sud-Est de la nef de l'église construite en 1776-1777. Nous savons donc que le premier projet, celui qui est signé, fut préféré et mis en œuvre, et que le second, celui que nous pouvons qualifier d'« officieux », ne fut pas réalisé. Bien que cela soit correct dans la substance, quelques questions demeurent sans réponse : qui avait conçu le projet écarté ? Et le projet choisi ? Pourquoi préféra-t-on démolir l'église plutôt que la chapelle ? Le projet « officiel » fut-il totalement respecté ? Qu'est-ce que ces deux documents nous racontent de la plus ancienne histoire du complexe religieux de Saint-Gilles ?

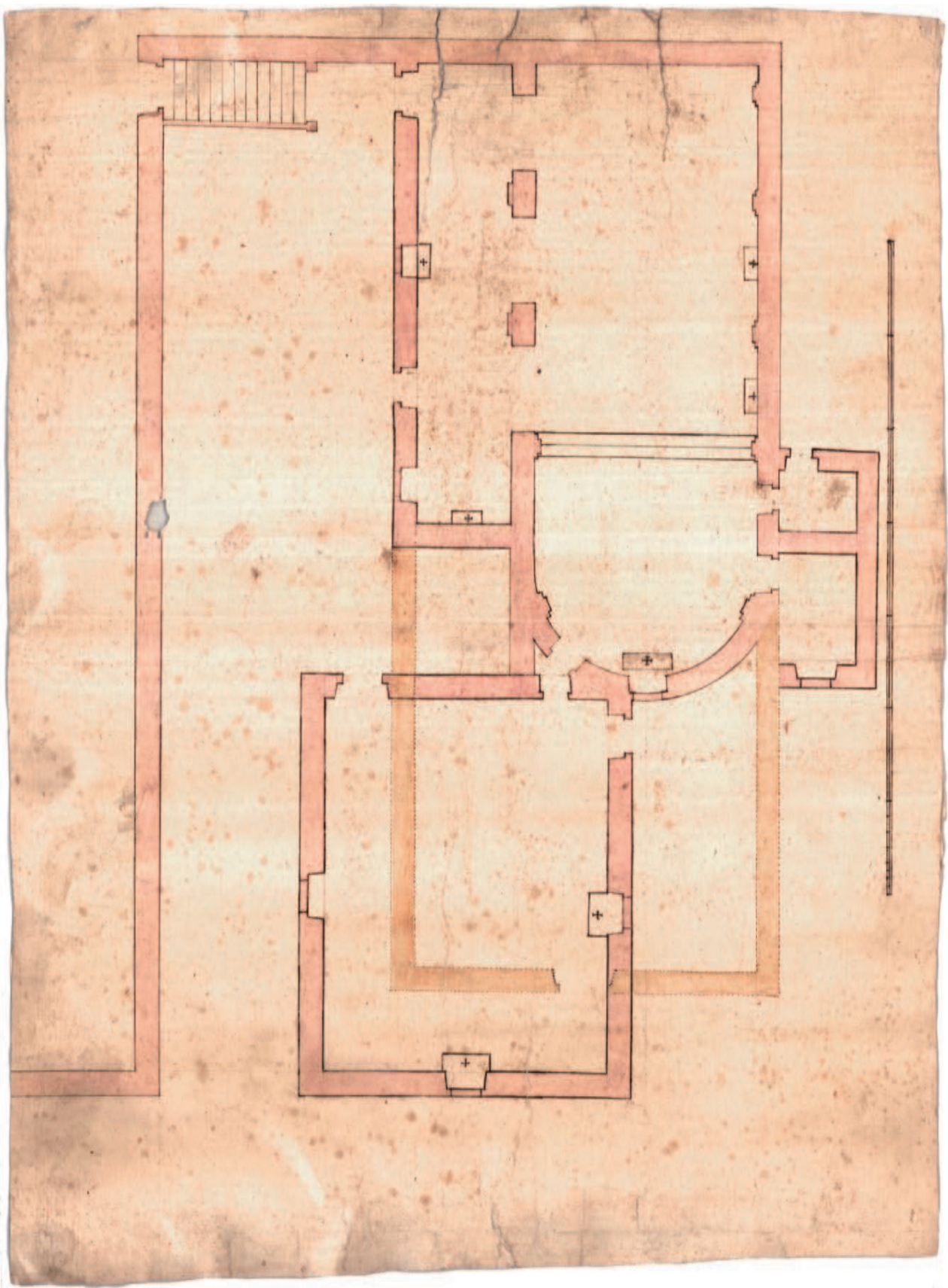
Procédant par ordre, le premier aspect qu'il nous faut cerner est la volonté de reconstruction et d'agrandissement de l'édifice ecclésiastique, événement correspondant à un moment particulier de la vie de la prévôté. En effet, en 1772, après diverses résistances et difficultés, le prévôt de Saint-Gilles, Nicolas-Amédée Bens, élu en 1750, réussit à trouver un accord avec le comte Charles-François-Octave de Challant, ayant droit de patronat sur la prévôté, pour que sa position de guide de la communauté religieuse soit reconnue officiellement. Cette « trêve » au niveau politique permit à Bens de réformer la vie régulière du chapitre, mais elle lui concéda surtout une plus grande liberté d'action qu'il concrétisa dans l'agrandissement de la basilique.<sup>7</sup>

Nous savons que l'opposition entre le comte et le prévôt fut plutôt dure et la décision particulièrement difficile<sup>8</sup> : en effet, à un certain point de vue, le prolongement de l'église existante englobant, en la démolissant, la chapelle Challant, pouvait apparaître aux commanditaires de l'ouvrage comme la solution la moins onéreuse, tandis que la contrepartie trouvait à cette opération une signification idéologique, qui concernait un élément spatial et volumétrique indissociable de l'histoire et du nom de la famille.



1. Plan de l'ancienne Eglise des Chanoines Reguliers de Saint Gilles de Verres, avec la Chapelle de Challant, et le nouveau Projet marqué par des points en rouge, qui indiquent l'agrandissement, et reconstruction de l'Eglise par l'union de la dite Chapelle de Challant, XV<sup>III</sup> siècle. (J. Veneriaz, Archives privées Passerin d'Entrèves de Saint-Christophe, Fonds Challant)





2. Planimétrie anonyme, XVIII<sup>e</sup> siècle.  
(Archives privées Passerin d'Entrèves de Saint-Christophe, Fonds Challant)

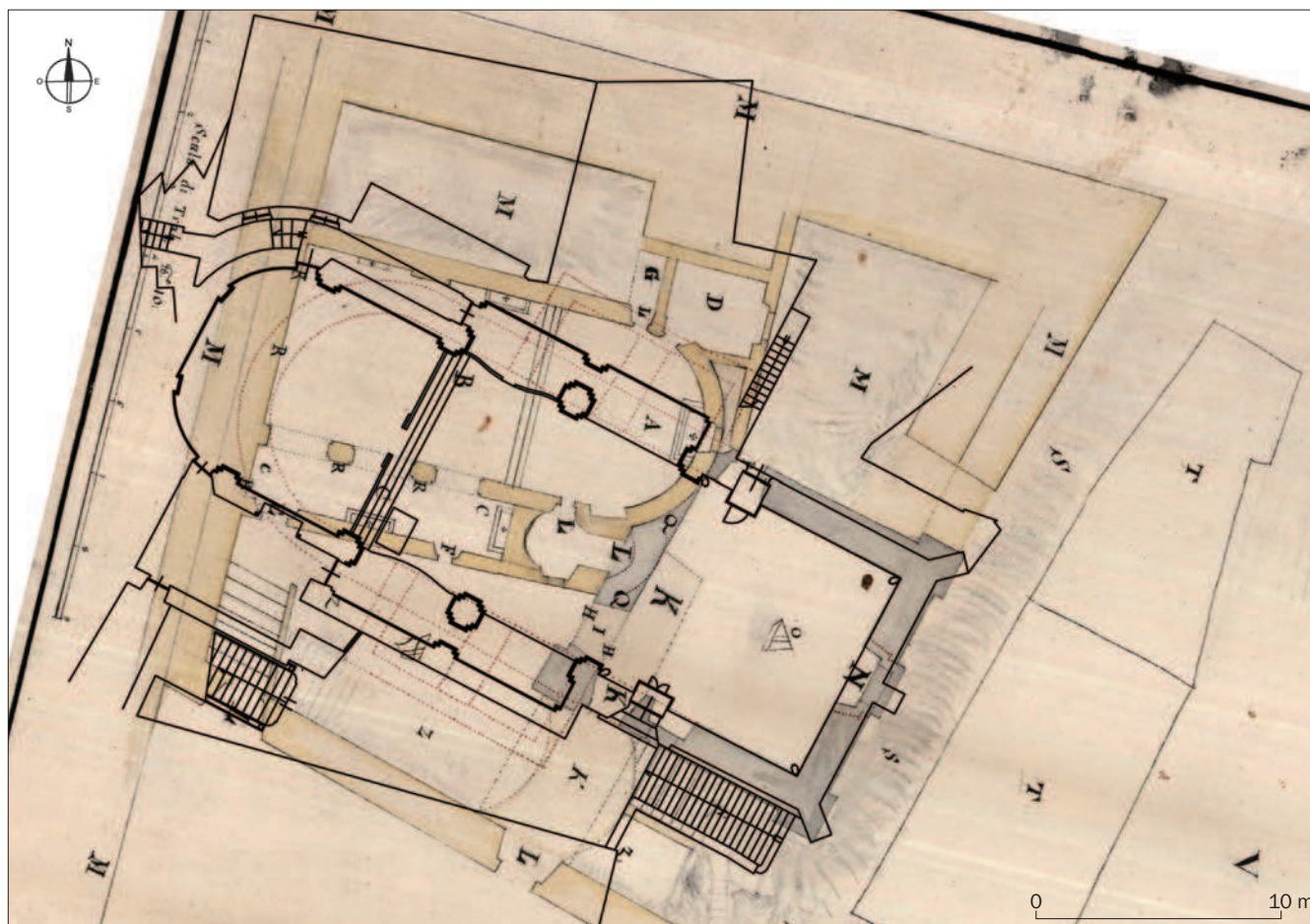


Grâce aux sources en notre possession, nous avons connaissance d'un détail jusqu'ici presque méconnu. Duc affirme que le comte aurait cédé la chapelle de famille « pour l'agrandissement du lieu saint », mais que, suite à la mort de ce dernier, alors que les travaux étaient à peine commencés, son fils François-Maurice serait revenu sur la décision, en refusant de céder la chapelle, arrêtant ainsi les travaux de construction.<sup>9</sup> Même si ce ne sont là que des suppositions, il est curieux de noter comment la planimétrie anonyme prévoit, en effet, la démolition de la chapelle et pas celle de l'église, un détail qui s'accorde avec l'hypothèse d'une première cession du monument d'Yblet en vue de sa démolition. La mort soudaine de Charles-François-Octave pourrait donc être la cause véritable de la conservation de la chapelle au dommage de l'église : on peut imaginer la consternation des chanoines face à la volte-face inattendue de l'héritier des Challant, très rapidement suivie par la recherche d'un nouvel accord dans la rédaction d'un projet, qui, toujours selon l'information de Duc, ne prévoit que la démolition du mur Nord de la chapelle : de toute évidence, ce projet est celui déclaré « officiel ».

En entrant dans le détail, il peut être utile d'analyser les autres clauses de l'accord<sup>10</sup> : à la démolition du mur Nord de l'édifice gothique faisait suite l'interdiction de détruire sa voûte d'arête ou de déplacer la clé de voûte qui portait les armoiries de la famille (aujourd'hui disparue) ; le maître d'ouvrage s'engagea à construire « à ses frais », à l'intérieur

de la nouvelle église, une chapelle pour la famille Challant « la plus près du maître-autel, du côté de l'évangile » où devaient être placées les enseignes nobiliaires ; l'autorisation était accordée de déplacer l'entrée de la chapelle d'origine en fonction de la nouvelle entrée de l'église, avec toutefois la recommandation de conserver la façade portant les armoiries des Challant ; enfin, on disposa que la crypte sépulcrale restât à sa place, mais en donnant la possibilité aux chanoines d'en faire construire une nouvelle à côté. Toutes ces informations, comparées à ce qui est rapporté dans le travail de Veneriaz, sont pour nous d'une extrême importance dans la mesure où elles contribuent à confirmer l'adoption de ce projet. Par exemple, ce n'est certainement pas un hasard si le document porte, après les légendes illustrant le projet, une note écrite d'une autre main, « Place de la nouvelle chapelle de la Famille de Challant », accompagnée du symbole de l'arme nobiliaire, répété par cette même main sur le dessin de ce qui est aujourd'hui la première chapelle à gauche de l'autel. Je crois pouvoir déceler dans cette note une sorte de ratification du dernier accord entre Bens et Challant, concernant le « déplacement » virtuel de la chapelle nobiliaire dans sa nouvelle position « la plus près du maître-autel, du côté de l'évangile », comme cela avait été concordé.<sup>11</sup>

Une dernière question concerne l'adoption effective et complète du projet de Veneriaz, question à laquelle nous avons essayé de répondre en superposant la planimétrie du XVIII<sup>e</sup> siècle et celle de l'église actuelle (fig. 3).



3. Superposition de la planimétrie du XVIII<sup>e</sup> siècle de Veneriaz et du relevé architectural de l'église actuelle. (Élaboration D. Marquet, G. Sartorio)

Le principal problème rencontré consiste dans l'incompatibilité des deux relevés, réalisés avec des techniques différentes et à des niveaux de précision impossibles à comparer. Malgré tout, la vérification a été positive, puisqu'elle a permis d'attribuer au document du XVIII<sup>e</sup> siècle une valeur, pour ainsi dire, de « projet exécutif ». Les différentes parties de l'édifice effectivement réalisées par la suite sont parfaitement identifiables, malgré quelques légères discordances qui témoignent de quelques adaptations de l'ouvrage en cours d'exécution, telles que la réduction de la profondeur des chapelles latérales (particulièrement sur le côté Est) et la création d'un local pour la sacristie dans l'espace existant entre la nouvelle abside et le bâtiment prieural.<sup>12</sup>

Il reste, enfin, à examiner le dernier aspect de ces documents, c'est-à-dire ce qu'ils peuvent nous fournir comme informations sur l'évolution architecturale du complexe, non seulement en ce qui concerne la reconstruction de l'église démolie en 1776, mais aussi quant à la recherche d'éventuelles préexistences déductibles des informations en notre possession. Toutefois, le peu de soin que les deux techniciens ont mis dans la restitution des détails du complexe religieux complique la lecture approfondie des deux documents dans ce but. Le problème peut être en partie résolu en les comparant continuellement entre eux et avec ce qui reste de déchiffrable sur les maçonneries *in situ* : en fait, le plus souvent, les deux dessins se contredisent, et si parfois le travail de Veneriaz apparaît plus fiable, dans d'autres cas c'est le second projet qui semble le plus proche de la réalité.

Commençons par l'église : les deux techniciens la présentent orientée à peu près Nord-Sud et composée de deux nefs, l'une principale et l'autre latérale du côté Ouest, séparées par deux pilastres dont la forme est reportée de manière légèrement différente dans les deux documents.<sup>13</sup> Comme l'a vérifié Orlandoni, la petite nef latérale Ouest est un ajout postérieur à 1576, année de la visite pastorale de monseigneur Bonomi : il s'agit donc d'une modification maniériste qui n'aurait rien à voir avec la construction d'origine.<sup>14</sup> L'édifice présente deux portails, tous deux sur la façade Ouest, nommés par Veneriaz « Grande porte » (le portail le plus au Nord) et « Petite porte ». À ce point, il est intéressant d'analyser l'espace situé au Nord-Ouest de l'édifice religieux, entre le prieuré et l'église, noté dans le document « officiel » comme « ancien cimetière ». Le projet qui sera ensuite effectivement réalisé en prévoyait un redimensionnement drastique, jusqu'à en faire un couloir étroit, tel qu'il apparaît aujourd'hui, entre le bâtiment prieural et l'édifice ecclésiastique. Cette opération a rendu nécessaire le changement d'orientation de l'escalier d'accès au portail, remontant au gothique tardif, du prieuré : celui-ci<sup>15</sup> est aujourd'hui tout contre le bâtiment du prieuré, ce qui diminue l'impact visuel du portail sculpté ; toutefois, si l'on considère qu'à l'origine on atteignait cette porte par un escalier orthogonal par rapport à celui de nos jours et que l'accès à l'église devait être totalement spéculaire, on comprend mieux le sens de sa position. Pour revenir à l'église, le chœur est séparé de la nef par deux marches, et on y compte au total cinq autels y compris celui de l'abside, même si leurs positions ne correspondent pas parfaitement dans les deux plans.<sup>16</sup>



4. Façade Est de la Tour de Charles de Challant, où est signalée la position probable de la galerie reliant la chapelle et la tour. (G. Sartorio)

L'aire du presbytère, en abside semi-circulaire et pourvue de trois portes (une vers la sacristie, une autre vers le clocher roman et la troisième créant une communication avec la chapelle), apparaît étrangement allongée vers le Sud, jusqu'à rejoindre physiquement le monument sépulcral d'Yblet, ce qui, comme l'a déjà indiqué Orlandoni, est plutôt anormal.<sup>17</sup>

Si, malgré quelques différences, les descriptions de l'espace basilical ont des points communs dans les deux documents, on ne peut dire la même chose de la présentation des systèmes de circulation entre l'église et le monobloc d'Yblet. Le document rédigé par Veneriaz est particulièrement évocateur à ce propos, puisqu'il signale la présence de galeries suspendues aptes à mettre en communication le couvent avec la chapelle et des passages ouverts dans l'épaisseur des murs de cette dernière pour rejoindre l'église. L'observation directe du mur extérieur Ouest de la chapelle, sans enduit, et du mur Est du corps de bâtiment du prieuré (en particulier la Tour de Charles de Challant) confirme ce que reporte la planimétrie du projet : on distingue parfaitement sur le corps de la tour<sup>18</sup> le signe d'un tamponnage de ce qui ne devait pas être une simple fenêtre, mais bien l'accès à un passage piétonnier couvert et surélevé par rapport au chemin d'accès au complexe religieux (fig. 4). Ce qui surprend très fort, toutefois, c'est que la solution des passages, envisagée dans le document anonyme, ne correspond pas à ce que nous examinons actuellement : dans la planimétrie « officieuse », la communication entre la chapelle et l'église que Veneriaz résout par une espèce de passage à l'extrémité Sud de la nef latérale Ouest est indiqué dès l'abside. Cependant, ainsi faisant, dans ce relevé il se crée un vide entre la chapelle et la nef latérale tout à fait symétrique à la sacristie sur le côté Est ; dans le document de Veneriaz, au contraire, ce vide est occupé par le fameux passage. On note, en somme, dans les deux documents, une certaine approximation qui nous empêche de pouvoir les déclarer entièrement fiables, surtout en l'absence d'un contrôle direct sur les murs en question, complètement démolis.<sup>19</sup> En passant à la chapelle et en comparant les informations fournies par les deux documents à l'analyse de la situation



actuelle, il faut malheureusement à nouveau constater qu'il n'y a pas de coïncidence parfaite entre les deux planimétries. En effet, le document anonyme reporte deux autels, l'un au centre du côté Sud, dans le lieu où se situe la grande triple baie (là où se trouve aujourd'hui une espèce de niche ou placard en pierre moulurée), et l'autre au centre du côté Est ; de plus, il signale trois portes, deux sur le côté Nord, aujourd'hui démolis, et une sur le côté Est, qui existe toujours, ainsi que trois fenêtres, une au-dessus de chaque autel et une au milieu du côté Ouest. En revanche, le relevé de Veneriaz n'indique pas les emplacements du mobilier liturgique ; il ne place que deux fenêtres, l'une côté Sud et l'autre à l'Ouest, et il signale quatre portes, une à l'Est (encore existante), deux au Nord, dont celle qui est située le plus à l'Ouest est nommée « Grande Porte », enfin une à l'Ouest ; puisque cette dernière desservait la « Galerie », elle est identifiable grâce à une trace visible à l'extérieur de ce même mur (fig. 5).<sup>20</sup> Si on ne peut rien affirmer concernant ce qui devait être la véritable façade de l'édifice, entièrement démolie en 1776, l'observation directe des trois autres murs ne confirme qu'en partie ce qui est relevé par les deux dessinateurs. Le portail d'accès actuel de l'église sur le côté Ouest paraît avoir été inséré avec une rupture, si bien qu'on peut avancer l'hypothèse, vu l'accord analysé précédemment, qu'il s'agit de celui qui se trouvait à l'origine au Nord et qui était nommé « Grande Porte ». La présence des armoiries de la Maison de Savoie dans la lunette est clairement postérieure et remplaçait sans doute un autre blason des Challant. Toutefois, aucun des relevés ne mentionne le lavabo en pierre existant sur le mur Ouest, ni même la crypte située sous la chapelle, et encore moins un autel qu'on a toujours supposé se trouver sur le mur occidental, hypothèse se fondant sur la présence d'une fresque interprétée comme un retable et représentant saint Georges et un membre de la famille Challant.<sup>21</sup>

Ce qui en définitive apparaît évident, même en l'absence de données provenant d'une investigation du sous-sol, c'est que la situation qui se présentait à la veille de la démolition de l'église en 1776 était certainement le résultat de grands changements survenus au cours des



5. Façade Ouest de la chapelle d'Ybleto de Challant, avec la position hypothétique du deuxième linteau, utilisé aujourd'hui dans le pavage du parvis. (G. Sartorio)



6. Le linteau démonté et réemployé dans le pavage du parvis. (G. Sartorio)

siècles précédents. On peut effectivement noter quelques incohérences, déjà signalées, qui permettent d'imaginer l'existence d'une basilique antérieure à celle qui a été démolie au XVIII<sup>e</sup> siècle, du moins dans la partie de l'abside, et qui avait sans doute été élargie, d'après l'hypothèse de Orlandoni, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.<sup>22</sup> Malgré cela, ce sont la position et, surtout, l'orientation de l'église qui demeurent peu convaincantes. Même en raccourcissant l'espace de l'abside, l'édifice ne serait pas orienté, car son axe serait Nord-Ouest/Sud-Est, ce qui laisse quelques doutes. On pourrait alors avancer l'hypothèse que l'édifice démolie au XVIII<sup>e</sup> siècle, et peut être agrandi au XV<sup>e</sup> siècle, s'élevait lui-même sur un oratoire plus ancien, dont les traces, si elles ont été conservées, seraient à rechercher en dessous de la basilique actuelle.

Malgré la poursuite des recherches et des investigations historiques sur la prévôté, dont l'acquisition des deux documents examinés dans cet article n'est pas la dernière, le complexe de Saint-Gilles recèle encore plusieurs aspects de son évolution millénaire que seule une future et très espérée recherche archéologique pourra, peut-être, éclaircir par la suite.

#### Abstract

The acquisition of the projectual documents of the eighteenth century concerning the complex of the buildings of the provost of Saint-Gilles in the village of Verrès helps to bring to light the history of the modifications of the building during the demolition of the medieval church. The analysis of the two documents together with the observation of the still existing higher parts of the church and the examination of the bibliography allows a reconstruction of the diatribe implicated during the decision regarding the demolition of the church in behalf of the Challant's chapel. This helps us to catch a snapshot of the religious complex as it was at the beginning of the modern age.

1) Les résultats de la recherche ont été publiés dans G. SARTORIO, *La riapertura della cripta di Ibleto di Challant nella chiesa di Saint-Gilles a Verrès*, dans BSBAC, 6/2009, 2010, p. 117.

2) Une avancée a été réalisée grâce aux recherches récentes (B. ORLANDONI, *Il complesso monumentale della prevostura*, dans Verrès. *Una storia lunga più di 2000 anni*, Quart 2010, pp. 187-204 ; B. ORLANDONI, *Costruttori di Castelli. Cantieri tardomedievali in Valle d'Aosta, II, Il XV secolo*, dans

BAA, XXXIV, 2009, pp. 143-146 et 307-311). Accompagnées de relevés et de recompositions graphiques d'excellente facture (par exemple F. CORNI, *Segni di pietra*, Saint-Christophe 2008, pp. 252-254), celles-ci permettent de se forger une idée de l'évolution de la prévôté en tant qu'institution religieuse et en tant que construction. Malgré tout, il y a encore de sérieuses lacunes dans la connaissance du complexe et les solutions proposées sont souvent démenties par les acquis les plus récents. Pour l'approfondissement : cf. B. ORLANDONI, *Architettura in Valle d'Aosta. Il Romanico e il Gotico: dalla costruzione della cattedrale ottoniana alle committenze di Ibleto e Bonifacio di Challant 1000-1420*, Aosta 1995, pp. 320-326 ; *idem*, *Architettura in Valle d'Aosta. Il Quattrocento. Gotico tardo e rinascimento nel secolo d'oro dell'arte valdostana 1420-1520*, Ivrea 1996, pp. 236-237 ; *idem*, *Architettura in Valle d'Aosta. Dalla Riforma al XX secolo. La Valle d'Aosta da area centrale a provincia periferica 1520-1900*, Ivrea 1996, pp. 6-8 et 152-153.

3) L'un des plus importants retours de cette intervention est la confirmation de l'excellente qualité architecturale de la chapelle, dont le côté Est fut démoli à l'occasion de l'agrandissement de l'église à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et dont les matériaux, y compris quelques éléments moulurés, furent partiellement réemployés dans le surélévement de la galerie d'accès à la crypte hypogée, dans le but d'atteindre le nouveau niveau du sol, plus haut (SARTORIO 2009).

4) Mort à Turin le 29 mars 1795, il fut transporté à Verrès et enseveli dans la crypte de famille le 2 avril suivant (J.-J. BONO, *Les dix siècles de la prévôté de Saint-Gilles de Verrès*, Aoste 1912, p. 28).

5) Les documents sont conservés dans le Fonds Challant des Archives privées Passerin d'Entrèves de Saint-Christophe.

6) Bruno Orlandoni s'était déjà penché sur « J. Veneriaz » dans son ouvrage consacré aux artisans et artistes valdôtains. Nous savons ainsi qu'un géomètre portant ce nom travaillait déjà sur le territoire à partir de 1761 (B. ORLANDONI, *Artigiani e artisti in Valle d'Aosta. Dal XIII secolo all'epoca napoleonica*, Aosta 1998, p. 390).

7) Les informations reportées ici font référence à P.-É. DUC, *La prévôté et la paroisse de St.-Gilles abbé à Verrès, diocèse d'Aoste*, Ivree 1873, pp. 102-103, et à BONO 1912. Pour approfondir ces thèmes, cf. aussi O. BORETTAZ, *La prevostura e la parrocchia di Saint-Gilles*, dans *Verrès. Una storia lunga più di 2000 anni*, Quart 2010, pp. 171-186.

8) Un premier accord daté 1769 - donc pas moins de sept ans avant le début effectif des travaux - entre la communauté de Verrès et les chanoines de Saint-Gilles, concernant la répartition des tâches et des dépenses pour la démolition et la nouvelle construction est reportée dans A. LIVIERO, E. TOGNAN, *La tour de Saint-Gilles à Verrès*, dans « Lo Flambò/Le Flambeau », II, n° 186, 2003, p. 82, note 14.

9) DUC 1873.

10) DUC 1873.

11) Le choix du projet de Veneriaz comporta un compromis entre l'autorité du prévôt, en mesure d'imposer sa volonté d'agrandir l'église, et celle du comte qui réussit à obtenir la conservation de l'oratoire gothique et la création d'une nouvelle chapelle de famille, bien que de dimensions nettement inférieures et dans une position, entre autres au point de vue idéologique, impossible à comparer avec celle du bâtiment du XV<sup>e</sup> siècle. De fait, les rapports de force se renversent complètement, avec l'église qui embrasse l'édifice noble en l'englobant, en le respectant, certes, mais en lui ôtant cette autonomie qui devait le caractériser à l'origine. Pour bien comprendre tous les moments de ce bras de fer, il faut toutefois prendre en considération le constant état d'indigence pécuniaire des caisses du comte : il est donc très probable, même si nous n'en avons pas la preuve, que d'autres formes d'indemnisation furent convenues pour cette concession.

12) La qualité de l'information véhiculée est également appréciable dans l'indication, contenue dans le projet et qu'on retrouve dans la réalité, d'un franchissement de la nouvelle abside au-delà du corps de bâtiment du prieuré situé au Nord du complexe.

13) Dans le travail anonyme, les pilastres présentent une section en T, par contre dans le projet signé ils ont une section en croix.

14) ORLANDONI 2010, p. 193.

15) L'escalier actuel est du XX<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne l'inscription du maître d'ouvrage « I. Bono MCMV » reportée sur les pommeaux des rampes.

16) Les deux autels appuyés au mur Est de l'édifice, en particulier, semblent placés différemment.

17) ORLANDONI 2010, pp. 193-194. À cet endroit, on avançait l'hypothèse d'un agrandissement de l'église médiévale dans la zone de l'abside réalisé par le prieur de Saint-Ours Georges de Challant, destiné à modifier le volume de la chapelle, également à un point de vue idéologique, par rapport à ce qui avait été conçu par son illustre ancêtre.

18) Une trace analogue sur le corps de la chapelle, à côté d'une fenêtre condamnée, est difficilement déchiffrable à cause d'une réfection évidente d'une bonne partie de l'angle du bâtiment et de l'insertion du portail.

19) Il est impossible de décider lequel des deux relevés est le plus fiable. Le document signé, très précis en apparence, présente des inexactitudes de mesures et résout souvent les passages clés entre les bâtiments de manière superficielle (voir, par exemple, le clocher roman, auquel il manque même le mur Nord). Par contre, s'il apparaît plus convaincant pour résoudre brillamment les points névralgiques et plus précis dans la description des détails architecturaux (on voit par exemple l'indication de toutes les lésènes, également dans la zone du presbytère), le document anonyme ne s'intéresse pas à la représentation du système de circulation avec les édifices contigus et tend de manière évidente à la simplification.

20) Cf. note 18. L'observation sur la façade extérieure de la trace de la fenêtre de la galerie hypothétique et du portail de l'église, montre une évidente incompatibilité : en effet, la grande fenêtre n'a pas son montant gauche, qui a sans doute été démonté lors de l'installation du portail. D'autre part, justement dans le petit parvis devant la façade Ouest, on voit une pierre ouvragée réutilisée dans le pavage, dont les dimensions et la forme sont tout à fait identiques au linteau de la fenêtre (fig. 6) : même s'il est impossible d'en définir la provenance précise (la fenêtre était-elle à l'origine une géminée, déjà démontée pour faire place à la galerie ? Est-ce le linteau de l'entrée de la galerie, démonté en même temps qu'elle ? Ou bien s'agit-il du linteau d'une fenêtre se trouvant à l'origine au Nord du bâtiment ?), il est clair que cette pierre appartient au bâtiment d'Yblet.

21) Sur l'identification des personnages et sur la datation attribuée à la fresque, voir ORLANDONI 2010, pp. 203-204.

22) ORLANDONI 2010, pp. 190-194.